

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**02 Mars 2023**

**Année scolaire : 2022 - 2023**

**Quorum : 13**

**Numéro de séance : 4**

**Nombre des présents : 15**

**Date de convocation : 23/02/2023**

**Nombre d'absents : 5**

**Excusés : 4**

**Présidence de : Mme DELOUARD Christine**

- Ouverture de la séance à 18 h.
- Pour le Secrétariat, Mme Delouard propose après Mme Grellier, Mme Chiron et M. Vansse à un représentant de l'Administration d'assurer la rédaction du compte-rendu du Conseil d'Administration. Madame Corine Rodrigues se propose et est désignée secrétaire de séance.
- Mme la Principale fait procéder à l'adoption du Procès-verbal du Conseil d'Administration N° 3 en date du 23 Février 2023. Madame La Principale rappelle que le procès-verbal ne peut être approuvé que par les personnes qui étaient présentes.

---

**Approbation du procès-verbal du CAN°3 du 23 Février 2023**

**I. L'approbation du procès-verbal.**

- Aucun commentaire.

- Résultats du vote :

Nombres de votants = 14 Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 14

- Pas d'Acte généré.
-

- Mme La Principale rappelle l'ordre du jour (qui n'est plus à voter) :

## **SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES**

### **1) Activités pédagogiques**

- a) La répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG) pour la rentrée de septembre 2023.  
Deuxième présentation.

Pas de questions diverses.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : jeudi 8 Mars 2023

Membres		Titulaires			Suppléants			Emargement	
Qualité	Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Chef d'établissement	DELOUARD Christine	X							
Adjoint Gestionnaire	RODRIGUES Corine	X							
CPE	MERLE Laëtitia			X					
Collectivité de rattachement	GOURRAUD Julien			X	MINEAU Francine				
	PERAUD Danièle		X		BONNEAU Renée				
Conseil départemental 17	ALOE Caroline		X		FLOCH-RUJU Valérie				
	GODINEAU Jean-Claude		X		RAUD Jacky				
Personnalité qualifiée	CHIRON Marie Claude	X			BRIS Alain				
<b>Total</b>									
Personnels d'enseignement	CAILLON Géraldine	X			MASTIL Sophie	X			
	VANSSE Didier	X			DROUET Cécile				
	SAMAIN Philippe	X			BRIENT Marie				
	LE MARREC Erwan	X			BRUNELLE Aurélie				
	BOUTTEAUD Paul	X			MONTALIBET Damien				
	BOBINET Sophie			X					
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	MANDIN Frédéric			X					
	LEDUC Ugo	X							
<b>Total</b>									
Élus parents d'élèves	BONNIFET Stéphane	X			ARNAUD Maïté				
	GRELLIER Julie	X			JUGE Nathalie				
	BRILLANT Jenyfer	X			WESTMORLAND Laura				
	PIRONY Florence	X							
	LIMA DOS ANJOS Dominique		X						
	POTY Marie Laure		X						
Élèves	LACOUTURE PIRONY Lucien		X		FAURE GRANGE Merlin	X			
	GUENAND Juliette		X		BOUCARD Nell				
Invités									
<b>Total sur 24</b>	<b>15</b>		<b>13</b>			<b>2</b>			

## RUBRIQUE

### 1) Activités pédagogiques

Mme la Principale rappelle les modalités d'examen de la D.G.H. :

- le chef d'établissement est informé de l'enveloppe de la D.G.H. par le rectorat et établit un projet de répartition respectant les obligations légales des horaires réglementaires et en cohérence avec le projet d'établissement,
- le conseil pédagogique est réuni, modifie et acte une répartition travaillée en commun,
- Après présentation, le Conseil d'administration délibère et émet un vote sur le projet de répartition,
- Si la répartition n'est pas votée, ce qui a été le cas lors du Conseil d'Administration du 23 Février 2023, une deuxième répartition modifiée est proposée au Conseil D'Administration,
- Si cette deuxième répartition est de nouveau rejetée, un Acte de rejet par le Conseil d'Administration sera établi, puis un Acte arrêtant la répartition sera rédigé et signé par le Chef d'Etablissement.

### **Présentation de la Dotation Globale Horaire (D.G.H.) pour septembre 2023 :**

#### **Annexe n°1**

Madame La Principale rappelle que la dotation pour l'année 2023 – 2024 attribuée par le Rectorat est identique à celle de l'année en cours : 361 heures mais avec une répartition de 330,5 h poste + 30,5 h supplémentaires année, soit un écart de 0.5h avec cette année. Ceci, pour une structure stable de 12 divisions et un effectif prévisionnel en légère hausse de 282 élèves contre 279 à ce jour.

Il y a eu deux conseils pédagogiques et un consensus s'est dégagé pour répartir près 40 heures dédiées à l'autonomie de l'établissement selon la répartition proposée lors du premier Conseil D'administration :

#### **1/ le travail en groupes à effectifs réduits ou en Co enseignement : afin de renforcer l'accompagnement personnalisé des Élèves :**

- 3h En Français et 3h en Mathématiques en 6ème,
- accompagnement de la réforme : 1h HG, 1h Technologie, 1h Physique en 6eme,
- 1.5h AP TICE en 6eme,
- 1.5h en AP Histoire Géographie en co enseignement avec le Professeur de Français en 5ème,
- 2 x 1.5h en AP Mathématiques en co enseignement en 4eme et en 3eme,
- 0.5h en AP HG en 3eme sur le renforcement des compétences orales,

#### **2/ pour développer l'ouverture culturelle :**

- 5h de Latin en 5ème, 4ème, et 3ème
- 8h de groupes de Langues vivantes (Allemand et Espagnol).

#### **3/ des projets renforçant les parcours Avenir, Santé et Citoyenneté :**

- 3h en EPS : Génération 2024 : avec les 2 activités sportives : Handball et Rugby, toujours en lien avec le tissu sportif local (club de Surgères, Rochefort et St jean d'Angely). Les différents objectifs pédagogiques sont maintenus : ouverture sur l'extérieur, la découverte de 2 sports différents, la santé, le parcours citoyen et Avenir (découverte des métiers du monde sportif - travail sur la confiance en soi, le respect du cadre et des consignes) la possibilité offerte de devenir « Jeune arbitre ». Le parrainage de sportifs de haut niveau locaux.

#### **4/ un accompagnement supplémentaire du Parcours Avenir :**



- 3x1.5h : en 5ème, 4ème et 3ème pour accompagner des élèves sur l'orientation: Les professeurs principaux accompagnent de façon personnalisée les Élèves, permettant ainsi à chacun de construire son Parcours scolaire puis professionnel.
- 3h en SVT, Physique et Technologie en 3ème en co enseignement sur le projet MAPS+ d'accompagnement à la persévérance scolaire en 5ème et 4ème.

#### 5/ des Aménagements règlementaires : 6h UNSS, 1h de Chorale et 2h de Labo.

Madame la Principale conclut en rappelant que le vote ne porte pas sur la dotation elle-même, mais bien sur sa répartition, reflet des choix de l'équipe pédagogique et de la politique de l'établissement.

Pour cette deuxième présentation, Madame La Principale propose d'utiliser les 0.5h non utilisée, en co-intervention sur les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) : Mathématiques / SVT : EPI « Mon ESS à l'école » environ 30 Élèves de différents niveaux font vivre une Junior association selon les principes de l'Economie sociale et solidaire et sur la thématique du développement durable.

Questions / Points abordés : ./.

#### Rappel de la Présentation des supports en postes et en BMP et des HSA par discipline

##### Demande de 7 BMP/CSR :

- 6h en EPS,
- 10 +2h en Arts Plastiques,
- 13h en Education musicale,
- 8h en Lettres modernes,
- 11,5h en Mathématiques,
- 4h en Anglais
- 10.5H en Allemand.

Questions / Points abordés : ./.

Madame La Principale présente ce projet de répartition au vote des membres du Conseil d'Administration.

#### Résultat du vote de la deuxième présentation de la répartition de la DGH

##### I. Vote de la deuxième présentation de la répartition de la DGH.

- Aucun commentaire.

- Résultats du vote :

Nombres de votants = 15      Contre = 12      Abstention = 2      Pour = 1

- Acte généré.

Il est précisé que ce vote contre cette deuxième proposition de répartition de la DGH est un nouveau signal de désapprobation des mesures concernant la 6<sup>e</sup> et en aucun cas la manifestation d'un désaccord sur le travail collectif réalisé avec le Chef d'établissement sur la répartition en elle-même.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le conseil d'Administration s'achève à 18h17.

Le Secrétaire de séance,



Marie Corine RODRIGUES

La Présidente du Conseil  
d'Administration,



Christine DELOUARD